



## Recrutements EPS 2018

### Des décisions incompréhensibles et inacceptables !

Alors que l'ensemble des besoins en EPS ne sont pas couverts, que l'année passée l'Education nationale a employé près de 1 000 contractuels en EPS, la baisse drastique du nombre de postes aux CAPEPS est incompréhensible et un nouveau signal extrêmement négatif pour les élèves et la discipline. Le ministre argumente publiquement en parlant de la crise du recrutement pour justifier ses suppressions : ce n'est pas le cas en EPS !

Les dernières études sont particulièrement alarmantes concernant le manque d'activités physiques qui touche les jeunes de 11 à 17 ans et les impacts importants que cela représente. L'EPS est le premier lieu de pratique de tous les élèves et de toutes les classes d'âge, la fragiliser représente un désengagement de l'Etat sur ces questions et une rupture totale par rapport aux discours tenus par le ministre de l'Education nationale et la ministre des Sports qui disent vouloir faire de la France une nation de sportifs et de sportives.

Au-delà de l'enseignement de l'EPS, les enseignants, par leur implication à l'union nationale du sport scolaire, participent comme l'ont témoigné nombre de sportifs de tous niveaux au développement de la pratique sportive en France. **Comment comprendre cette nouvelle attaque contre l'EPS alors que les pouvoirs publics parquent pour les Jeux olympiques 2024 à Paris ?**

### Entre affichage et politique menée le fossé se creuse

La question du nombre de postes mis au concours est centrale pour que les élèves puissent disposer, partout sur le territoire, d'enseignants formés, compétents et en nombre suffisant pour assurer leur réussite.

Face à la démographie annoncée (+17 000 élèves dans le second degré) le SNEP-FSU évalue à 1 500 le nombre de recrutements nécessaires dès cette année pour couvrir les besoins, ainsi que la mise en place d'un plan pluriannuel de recrutements.

#### CONTACTS

Coralie Benech, 06 74 00 12 68  
Service Presse - Corinne Humbert  
[secretariat@snepfusu.net](mailto:secretariat@snepfusu.net) / 01 44 62 82 23

